

17 mai 2013 -13:15

La concentration de CO2 dans l'atmosphère dépasse le seuil historique de 400 ppm

Il y a quelques jours, dans la station d'observation de référence mondiale de Mauna Loa (Hawaii), la concentration de CO2 dépassait le seuil historique de 400 ppm (parts per million). La Terre n'a plus connu de telles concentrations en CO2 depuis l'ère pliocène, il y a plus de 3 millions d'années, période à laquelle le climat de la Terre était nettement plus chaud qu'aujourd'hui. C'est pourquoi le Secrétaire d'Etat pour l'environnement, Melchior Wathelet, lance un appel à tous les politiciens, les secteurs, les organisations représentatives, les familles... à renforcer les efforts pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre afin d'éviter un réchauffement de la terre de plus de 2°C.

Des recherches scientifiques (entre autres via des prélèvements dans la glace polaire) ont montré que les concentrations de CO2 n'ont jamais dépassé les 300 ppm durant au moins 800.000 ans, jusqu'à la révolution industrielle (vers 1750) et le recours massif aux énergies fossiles. Depuis lors, les concentrations de CO2 n'ont cessé d'augmenter, de façon continue, encore plus rapidement ces dernières décennies. Lorsque Charles Keeling débuta ses mesures à Mauna Loa en 1958, la concentration était de 317 ppm. Le 9 mai 2013, cette concentration a atteint 400,03 ppm !

Ce seuil de 400 ppm pourrait sembler plutôt symbolique, les effets d'un réchauffement de la planète le sont beaucoup moins. En effet, depuis de nombreuses années, les scientifiques disent qu'à terme, la concentration de CO2 dans l'atmosphère doit être ramenée à 350 ppm, afin de contenir la hausse de la température moyenne sous les deux degrés Celsius par rapport au niveau de la température préindustrielle.

Heureusement, au niveau politique, ce point de vue a été suivi : lors du sommet climatique de Copenhague (2009) la nécessité d'un tel objectif de 2°C a été reconnue, et lors du sommet de Cancún (2010) la communauté internationale s'est effectivement engagée à réaliser cet objectif. Mais cet objectif ne pourra être atteint que via une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, au minimum de 50% en 2050 par rapport à 1990 (ce qui implique des réductions de l'ordre de 80 à 95% pour les pays industrialisés). Cependant, actuellement, il faut bien constater que les engagements sont loin d'être suffisants pour atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi Melchior Wathelet compte sur l'engagement de tous les secteurs de notre société à fournir des efforts importants pour réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation des ressources renouvelables (l'énergie éolienne offshore, biocarburants avancés...), une plus grande efficacité énergétique des bâtiments et des appareils, le choix de moyens de transport écologiques, un comportement adapté (au niveau de la mobilité, de la nourriture...) sont quelques moyens qui peuvent considérablement réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mais il est clair que la politique doit également faire son travail. M. Wathelet incite donc ses collègues régionaux à parvenir, le plus rapidement possible, à un accord concernant le partage de la charge ('burden sharing') de l'objectif belge de réduction vers 2020 entre le niveau fédéral et les régions, et à un accord concernant le financement climatique international, qui doit soutenir les pays en développement (entre

autres dans leur adaptation aux changements climatiques). Le Service fédéral Changements climatiques organise d'ailleurs aujourd'hui un workshop international à ce sujet. M. Wathelet appelle également à continuer de plaider au niveau européen pour faire augmenter l'objectif de réduction européen de -20% à -30% en 2020 (par rapport au niveau de 1990).

Plus d'informations :

Aurélie Reizer, Service fédéral Changements climatiques, aurelie.reizer@environnement.belgique.be, tel. : 02 524 95 76

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be